

Colloque

Culture et handicap mental...

... d'une histoire subie au choix de son histoire



Bourges

20 janvier 2017



A partir
de 8h30

Accueil des participants

Programme

9h

Ouverture des travaux

9h25

La place de la personne handicapée mentale dans la société, histoire et représentations. Les enjeux d'une société inclusive.
Charles GARDOU

Charles Gardou consacre ses travaux anthropologiques [anthropologie culturelle et anthropologie des situations de handicap] à la diversité humaine, à la vulnérabilité et à leurs multiples expressions. Professeur à l'Université Lumière Lyon 2, il est responsable de la formation doctorale en sciences de l'éducation et il assure la responsabilité scientifique du master 2 spécialisé Situations de handicap. Il dispense des enseignements à l'Institut de Sciences Politiques de Paris, notamment dans le cadre de l'Exécutive master Gestion et Politiques du handicap. Il est également l'auteur de « La société inclusive, parlons-en ».

10h40

Culture et Handicap mental, pratiques artistiques, accès aux créations et aux œuvres, le « droit culturel ».
André FERTIER

André FERTIER est compositeur, auteur, chercheur, expert en accessibilité culturelle et politique culturelle exclusive. Engagé dans l'accès de tous à la pratique culturelle et artistique. Il est également le président de Cémaforre, Centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture.

11h20

Présentation artistique - La possible échappée

11h40

Regards croisés
Table ronde Quels possibles ? Quelles continuités ?
Place et rôle des institutions

ARS Centre Val de Loire, Pierre Marie DÉTOUR, directeur général adjoint,
DRAC Centre Val de Loire Vanessa N'DOYE, chef de service MACTI,
MDPH du Cher, Isabelle PLATON, directrice,
Maison de la Culture de Bourges, Olivier ATLAN, directeur,
Conservatoire départemental de musique et de danse de Bourges,
Philippe MACÉ, directeur.

Modération et animation assurées par André FERTIER et Charles GARDOU

12h40

Repas - Le carré d'Auron

14h Ateliers

1

Art et Thérapie. Pratiques artistiques.
Définitions des champs d'intervention et analyses des impacts.

2

Les pratiques culturelles et artistiques.
Les partenariats à mettre en place et à développer.

3

Le projet culturel en établissement.
En quoi peut-il constituer un ancrage dans la cité et une ouverture ?

4

Les conditions d'accompagnement et l'accessibilité aux pratiques culturelles.

Les ateliers : des moments privilégiés pour aborder la question de l'expérience et de sa transférabilité. Ils sont organisés autour d'un temps de témoignages de professionnels et d'un temps de débats.

Y participeront notamment : Anne Marie SANDRINI, Kathy MÉPUI, Docteur Éric FÉLICITÉ, Docteur Corinne VAILLANT, Alain VERNET, Vanessa N'DOYE, Philippe MACÉ, Olivier ATLAN, les équipes d'établissement des PEP 18...

16h30 Présentation artistique - La possible échappée

16h45 Propos de clôture

17h Fin des travaux

Culture et handicap mental...

... d'une histoire subie au choix de son histoire

Bulletin d'inscription

Informations personnelles

Prénom et Nom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

.....

Tél. :

Courriel :

Choix des tables rondes (à numéroter par ordre de préférence).

Choix n° Art et Thérapie. Pratiques artistiques, définitions des champs d'intervention et analyses des impacts.

Choix n° Les pratiques culturelles et artistiques. Les partenariats à mettre en place et à développer.

Choix n° Le projet culturel en établissement. Ancrage dans la cité et ouverture ?

Choix n° Les conditions d'accompagnement et l'accessibilité aux pratiques culturelles.

En fonction du nombre d'inscriptions, si votre choix initial ne peut être honoré, nous vous proposerons vos autres choix dans l'ordre que vous nous aurez indiqué.

**Ce bulletin d'inscription est à retourner signé
et accompagné de votre règlement à l'ordre des PEP 18,
pour le 10 JANVIER 2017 au plus tard.**

**Les PEP 18
166 Rue du Briou - 18230 Saint Doulchard**

Montant de la participation à la journée

50 euros

25 euros pour les adhérents aux PEP 18, les enseignants.

Secteur (s) d'activité (s)

Social et Médico Social Santé

Collectivité territoriale Social

Autre Culture

Adresse de facturation si différente

Organisme :

Adresse :

.....

Courriel :

Le repas est compris dans la participation, mais l'inscription est obligatoire.

Repas Oui Non

Montant du règlement joint à l'inscription €

Date :

Signature et cachet

Le colloque est éligible à la formation continue.

PEP 18 Formation - N° de formateur : 24 18 000 752 18

Une attestation vous sera délivrée à l'issue de celui-ci.

Vendredi 20 janvier 2017

Palais d'Auron
Rue Edmond Jongleux
18000 BOURGES

Situation géographique et accès



Renseignements et inscriptions : 02 48 27 52 00

Les PEP 18 - 166 rue du briou - 18230 Saint Doullard